



# MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

---

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2018

---

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/CAVET Carole/  
VANSCHEEUWYCK Marie-Ange /GEROUDET Francis/  
Absents excusés : MM/ DEHESTRU Marc/ DEHESTRU Jérôme/ BAUD Mickaël/  
Absent : Mme BERNARD DE DOMPSURE Alix/

DATE DE CONVOCATION/ 24 Avril 2018

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS POUR 2018.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS ET DONNE LA SUITE QU'IL CONVIENT A CHACUN D'EUX.
- RENONCE AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA PARCELLE A 3952 SITUEE 752 ROUTE DU COL.
- VALIDE ADMINISTRATIVEMENT LA ROUTE DES GRAINETIERS.
- FAIT LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS.
- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,  
Le 3 Mai 2018

Le Maire  
MUFFAT Sophie

